

Les Sépultures Royales de l'Abbaye Saint-Corneille

La légende du beau plan Jollain de Compiègne vers 1643 signale « ses Eglises bien bâties où quantité de Roys et de princes sont enterrés ». Cependant, l'église de l'Abbaye Saint-Corneille ne fut la dernière demeure que de trois rois et d'un dauphin, tous décédés prématurément, n'ayant régné que très peu de temps ou pas du tout ; les plus insignifiants représentants de trois dynasties royales : deux carolingiens, un capétien et un valois. C'est tout, c'est peu ; est-ce même suffisant pour justifier le titre de Sépulture royale donné à Compiègne ? Mais d'abord qu'appelle-t-on « sépulture royale » ?

**

LES SÉPULTURES DES ROIS DE FRANCE.

En recevant le baptême, Clovis acceptait pour lui-même et pour ses successeurs, la religion catholique avec tous ses dogmes et ses traditions. Ils s'empressèrent de s'assurer une sépulture en terre bénite et les prières perpétuelles de l'Eglise pour le repos de leur âme, comptant, dans leur foi robuste, mais simpliste, être ainsi facilement absous des crimes qu'ils continuaient à commettre. Ils étaient devenus des chrétiens dévots, mais restaient des barbares cruels.

C'est à cette fin qu'ils fondèrent des monastères, dont les religieux devaient prier sans cesse pour le roi régnant et pour ses prédécesseurs défunts dont les corps reposaient dans l'église du couvent.

La première de ces fondations pieuses fut celle de Clovis, qui, en 508, fit édifier une basilique somptueuse, sous le vocable des S. S. Pierre et Paul, sur le flanc d'une colline dominant la rive gauche de la Seine, dans un faubourg de Paris. Elle n'était pas achevée lorsque mourut Clovis le 27 novembre 511 ; son corps

y fut cependant inhumé. En 524, ses petits-fils, sauvagement massacrés par leurs oncles, y furent enterrés par les soins de Clotilde, qui y repose aussi, ainsi que sa fille. On y avait déjà transporté en 512 le corps de sainte Geneviève dont l'église prit le nom. Désaffectée pendant la Révolution, elle fut démolie pour faire place à la rue Clovis.

*
**

Dans le milieu du VI^e siècle, Childebert I^{er}, roi de Paris, qui sans doute redoutait d'être enterré auprès de ses victimes, fonda, également sur la rive gauche de la Seine, un autre monastère et une autre basilique, sous les noms de « Sainte-Croix et Saint-Vincent ». Childebert y fut inhumé en 558, puis, après lui, quatre rois ses successeurs, quatre reines, dont la fameuse Frédégonde, et trois fils de rois. Par la suite ce monastère prit le nom de Germain, saint évêque de Paris, à qui Childebert avait remis sa fondation, et devint la célèbre abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

*
**

Enfin, vers 624, Dagobert fonda, au nord et non loin de la capitale, une nouvelle abbaye où le corps de saint Denis fut transporté en 626 et qui prit le nom de l'apôtre de Paris.

Dagobert combla sa fondation de richesses, non seulement en or et en riches orfèvreries, mais encore en terres et en biens de toutes sortes. Il y fut enterré en 632. L'abbaye de Saint-Denis, dont le renom éclipsa les autres monastères, fut le lieu de sépulture des derniers rois Mérovingiens, de plusieurs Carolingiens et par la suite de tous les rois de France.

*
**

FONDATION DE L'ABBAYE DE COMPIÈGNE.

Devenu empereur d'Occident en 800, Charlemagne abandonna Paris, fixa la capitale de l'Empire à Aix-la-Chapelle où il fut enterré en 814.

Son petit-fils, Charles II, dit le Chauve, tenta de continuer la tradition impériale.

Il régnait depuis 32 ans sur la France, qui lui avait été attribuée par le traité de Verdun lorsque mourut, en avril 875, son neveu Louis, qui avait hérité de son père Lothaire, le royaume d'Italie avec le titre d'empereur.

Or le pape Jean VIII, pressé de toutes parts par les Sarrasins, et impuissant à les repousser seul, cherchait un défenseur. Pensant le trouver dans le roi de France, il l'appela à Rome, le

sacra empereur le jour de Noël 875, comme l'avait été son grand-père 75 ans plus tôt, et le fit élire roi d'Italie par les grands réunis à Pavie en février 876, au détriment des frères de Louis. Ceux-ci, mécontents, envahirent la France, et Charles dut rentrer en hâte pour les chasser et rétablir l'ordre dans ses états. Un concile, convoqué par le Pape, qui y envoya ses légats, reconnut le roi de France comme empereur d'Occident.

Possesseur de l'empire, Charles convoitait la capitale de Charlemagne où régnait son frère Louis le Germanique. A la mort de celui-ci en 876, il se jeta sur les Etats du défunt et réussit un coup de main sur Aix-la-Chapelle. Mais ses neveux, après la surprise de l'attaque, se ressaisirent et infligèrent une sanglante défaite à leur oncle, qui abandonna Aix et battit en retraite ; mais il est possible qu'il ne rentrât pas les mains vides, et que ce fût alors qu'il rapporta, comme butin de son raid, les célèbres reliques du trésor de Charlemagne : le Saint Suaire, les reliques de la Passion et peut-être le voile de la Vierge que nous retrouverons bientôt à Saint-Corneille. C'est alors que, sur un domaine royal situé sur la rive gauche de l'Oise, très près, mais indépendant du vieux bourg de Saint-Germain, Charles-le-Chauve fonda une église dédiée à la Mère de Dieu, sous le vocable de Notre-Dame de Carlopole, nom qu'il pensait donner à la ville qu'il imaginait déjà bâtie autour de cette église et du château qu'il édifiait pour lui-même. Il rêvait donner cette ville future pour capitale de l'empire, à défaut d'Aix-la-Chapelle à laquelle il renonçait. Un chapitre de clercs réguliers, très richement doté de biens fonciers par le roi et de privilèges par le Pape desservait cette église qui devait, dans l'esprit de son fondateur, devenir la sépulture des empereurs d'Occident.

La consécration en fut faite le 5 mai 877 par les légats que Jean VIII avait laissés auprès du roi, après le concile, pour hâter son retour en Italie : Les représentants du Pape laissaient entendre à Charles, que ce n'était pas gratuitement qu'il avait été fait empereur et qu'on lui accordait tout ce qu'il demandait pour son abbaye ; donnant-donnant, ou bien le roi viendrait sans tarder davantage au secours du Pape, ou bien celui-ci s'adresserait à un autre défenseur ; il pouvait aussi bien déposer que faire un empereur.

Enfin, encore en convalescence d'une grave maladie, Charles, après avoir confié son royaume de France à son fils Louis le Bègue, et celui-ci au loyalisme de ses vassaux, se mit en route avec une faible armée, franchit le Grand Saint-Bernard et déboucha en Lombardie où il se trouva inopinément en présence de ses neveux, qui barraient la route avec des forces supérieures aux siennes. Déconcerté, malade, et recevant, au lieu des

renforts attendus, la nouvelle de la révolte de ses grands vassaux, qui l'accusaient de les abandonner aux incursions des Normands pour aller au loin défendre le Pape, Charles, malgré les objurgations de Jean VIII, rebroussa chemin, repassa les Alpes au col du Mont Cenis, et expira, épuisé, dans un hameau perdu de la Maurienne le 6 octobre 877. Son corps porté à Nantua y resta sept ans, puis fut conduit à Saint-Denis où il fut inhumé. Il ne reposa même pas dans la sépulture qu'il s'était préparée.

*

**

LES ROIS INHUMÉS A SAINT-CORNEILLE.

Cette place ne resta d'ailleurs pas longtemps vide. Le fils de Charles-le-Chauve, Louis II dit le Bègue, sacré roi et couronné empereur à Saint-Corneille par Hincmar, archevêque de Reims, mourut le 10 avril 879, âgé d'environ 30 ans, après un triste règne de dix-huit mois, troublé par les incursions des Normands. Il fut le premier roi enterré à Saint-Corneille.

*

**

Un siècle plus tard le dernier Carolingien Louis V, encore plus insignifiant que Louis II, mourut à Compiègne le 22 juin 987, âgé de 21 ans. Il repose à Saint-Corneille. Peut-on l'appeler un roi ? Pendant les 15 mois qu'il porta la couronne, Hugues Capet régnait à sa place avant de lui succéder.

*

**

En 1017, le roi Robert le Pieux associa au trône son fils aîné Hugues et le fit couronner à Compiègne. Il y mourut avant son père, le 17 septembre 1025 et y fut enterré. Pour perpétuer la mémoire de leur fils, le roi Robert et la reine Constance firent à l'abbaye une riche donation de biens situés à Verberie, Saint-Germain, Moncel, Mohéricourt et Venette.

*

**

Enfin quatre siècles plus tard, le dauphin Jean de France, quatrième fils de Charles VI et frère aîné de Charles VII, triste rejeton d'un père fou et d'une Isabeau de Bavière, décédait à Compiègne, le 5 avril 1416, à l'âge de 17 ans. Il fut aussi inhumé dans le caveau royal de Saint-Corneille.

*

**

Sauf Louis II, empereur, qui occupe la place préparée pour les empereurs par Charles-le-Chauve, les trois autres n'ont été

enterrés à Saint-Corneille que parce qu'ils sont morts à Compiègne et qu'on ne jugea sans doute pas opportun de les conduire à Saint-Denis. Ils furent d'ailleurs tous les quatre si bien oubliés qu'au XVII^e siècle on ne célébrait même plus de services pour leurs anniversaires.

*

**

Cependant, un autre roi de France, et non des moindres, fut enterré dans le caveau royal de Saint-Corneille, mais lui, n'y fut pas oublié et n'y resta pas.

En 1587, Henri III assiégeait Paris rebelle, lorsqu'il fut assassiné par un religieux fanatique à Saint-Cloud d'où il suivait les opérations avec Henri de Navarre. Son corps fut déposé dans l'église de Saint-Cloud où il resta quelques jours, puis devant l'impossibilité de l'enterrer à Saint-Denis aux mains de la Ligue, il fut décidé de le conduire à Compiègne resté fidèle.

Un cortège protégé par un détachement commandé par Henri de Navarre, qu'Henri III avait reconnu pour son successeur avant de mourir, se mit en route en évitant les villes révoltées. Il parvint ainsi à Clermont où le Béarnais quitta le cortège funèbre qui continua sa route. Il arriva à Compiègne, où les clergés de Saint-Corneille, des paroisses et des couvents, ainsi que toutes les autorités de la ville l'attendaient devant la croix au milieu du pont, et l'accompagnèrent jusqu'à l'abbaye, au milieu de la population qui faisait la haie sur son passage. L'inhumation fut faite en grande pompe dans le caveau royal où Henri III resta jusqu'à la fin du règne de son successeur. Lorsque Henri IV tomba à son tour sous le poignard de Ravallac en 1610, la reine Marie de Médicis fit exhumer et transporter à Saint-Denis le corps du dernier des Valois, qui fut définitivement enterré quelques jours avant le premier des Bourbons.

*

**

LES TOMBES.

Les corps de Louis II, Louis V et Hugues II avaient été enterrés au milieu de la nef de l'église de Saint-Corneille. Le roi Saint-Louis, jugeant qu'il était inconvenant que leurs cendres fussent en quelque sorte foulées aux pieds par le peuple qui remplissait l'église, les fit transférer à la droite du chœur. Cette translation fut faite en grande cérémonie, en présence du roi, d'une foule de seigneurs et des autorités ecclésiastiques.

*

**

Les tombeaux de Saint-Corneille furent reconnus en 1647, lorsque les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, qui avaient remplacé les Clunysiens en 1626, firent exécuter des travaux dans leur église. En déplaçant l'autel pour le repousser au fond du sanctuaire, ils ouvrirent le caveau.

Les très simples monuments qu'il renfermait, étaient quatre grandes pierres d'environ 13 c/m d'épaisseur sans aucune inscription. Trois de ces pierres couvraient des sépulcres de bois fort épais dans lesquels il ne restait que des cendres ; sous la quatrième pierre se trouvait un cercueil de plomb, où l'on aperçut un corps très grand, paraissant entier et conservant encore ses cheveux ; « on croit que ce dernier est le tombeau de Jean de France inhumé en 1416 » écrit le chroniqueur auquel nous empruntons ces détails.

Une autre reconnaissance fut faite en 1745, lors de nouveaux aménagements faits dans l'église. Pendant la Révolution, l'église de Saint-Corneille servit d'atelier de salpêtre ; pour niveler le sol, on supprima les sept marches du sanctuaire qui le surélevaient du chœur. On ne toucha pas aux trois cercueils de bois qui étaient toujours dans le même état (nous confirme Léré qui les a vus) mais on retira le dauphin Jean de son cercueil dont le plomb fut récupéré pour la défense nationale, et le corps, toujours en état de conservation, fut déposé sur les deux barres de fer qui supportaient le lourd sarcophage. Très probablement on combla le caveau avec les déblais provenant de l'abaissement du sol.

Je suis persuadé que lorsqu'on a démoli l'église, nivelé et pavé la nouvelle rue Saint-Corneille, on ne s'est pas préoccupé des sépulcres et des corps qui étaient, et sont certainement toujours, sous le milieu de la rue ; et c'est nous maintenant qui les foulons des pieds journellement.

*
**

LES CÉNOTAPHES :

Pour perpétuer le souvenir des personnages reposant dans le caveau, on éleva dans l'église même des cénotaphes à leur mémoire.

Deux brochures datées de 1647 et de 1770, nous permettent de replacer ces monuments, que les deux auteurs — d'anonymes moines — appellent des « statues représentant des rois revêtus de longues robes peintes en rouge, avec des manteaux bleus semés de fleurs de lys, le sceptre en main et la couronne ouverte sur la tête. Louis le Bègue tenait en outre le globe comme empereur, et Hugues II portait le manteau ouvert pour montrer

qu'il n'a régné qu'avec son père » nous dit l'auteur de 1647. Il ajouta que chaque statue était accompagnée d'une épitaphe en vers, qu'il transcrit, et qui me semblent dater du 17^e siècle. L'auteur de 1770 ajoute aux quatre défunts enterrés dans l'église, les statues de Charles-le-Chauve et de Louis le Jeune, fondateur et restaurateur de l'abbaye : ces deux dernières statues ont donc dû être ajoutées entre 1647 et 1770.

Voici dans quel ordre les monuments étaient placés dans les arcatures des bas-côtés du chœur, contre le mur :

A (du côté de l'Épître) 1° Charles-le-Chauve, 2° Louis V, 3° Louis VII.

B (du côté de l'Évangile) 1° Louis II, 2° Hugues II, 3° Jean de F.

*

**

Pouvons-nous déterminer le style et la matière de ces statues dont on ne nous donne aucune description ?

Le 28 septembre 1792, une mission composée de deux membres de la commission des Monuments et du conservateur du garde-meuble fut envoyée à Compiègne par le ministre de l'Intérieur, afin de procéder à la recherche des objets d'art que possédait la ville. Entre autres choses ils signalèrent à Saint-Corneille « six figures d'anciens rois de France des 9^e et 10^e siècles *faisant tombeaux* de chaque côté de chœur ». Cette phrase semble indiquer qu'il s'agit de statues couchées sur un tombeau ou *gisants*. On ne place pas habituellement des statues debout sur les cénotaphes.

Ces tombeaux restèrent d'ailleurs à Compiègne car le 7 août 1793, Collot d'Herbois, représentant du peuple dans l'Oise, écrivait au Comité de Salut Public à Paris « ...Les citoyens de Compiègne préparent une fête pour le 10 août qui sera vraiment républicaine » on y verra une charretée de *rois de bois dénichés* ; ils auront le hotte sur le dos... et la tyrannique dynastie toute entière sera brûlée... » Je n'insiste pas sur la fantaisie de ce compte rendu fait d'avance avant la fête, ni sur la mention de hottes sur le dos de statues couchées.

Il s'agit ici certainement des statues de Saint-Corneille et je crois que, d'après ces deux documents, on peut conclure que les statues de rois les représentaient couchés sur leurs tombeaux, et qu'ils étaient en bois peint. Mais nous n'avons aucune indication sur l'époque où ils ont été placés dans l'église.

*

**

Il ne reste rien des tombeaux de Saint-Corneille. L'abbaye elle-même, création féodale, a suivi le sort de cette institution. Après six siècles de puissance et de prospérité, elle est entrée dans une lente décadence qui dura trois autres siècles, elle s'est effondrée à la première secousse de la Révolution, et nous avons aujourd'hui de la peine à disputer son histoire à l'oubli et ses dernières pierres à une définitive disparition.

Henri MULLER.

